

# S'inscrire sur la Plateforme de la Compagnie

Sur le site de La Compagnie du Logement cliquez sur l'**Espace entreprises**



Dans l'**Espace entreprises**, il vous est possible de :

- Répondre ou consulter un appel d'offres (*toutes les consultations de la Compagnie*)
- Répondre au SAD en cliquant sur : TRAVAILLEZ AVEC NOUS !

The image shows the 'ESPACE ENTREPRISES' page. At the top, there is a grey header with the text 'ESPACE ENTREPRISES'. Below this is a white section with the heading 'Bienvenue sur l'Espace Entreprises de La Compagnie du logement'. The main content area is divided into two columns. The left column contains text: 'Pour mener à bien ses différents projets, La Compagnie du logement investit chaque année près de 70 millions d'euros dans l'achat de travaux, services et fournitures.' and 'Découvrez ici les marchés à venir, les marchés en cours, les avis d'attributions et autres documents administratifs...'. The right column features a blue circular icon with the text 'MARCHÉS PUBLICS 100% DÉMATÉRIALISÉS'. Below this is a large yellow banner with the text 'RÉPONDRE OU CONSULTER UN APPEL D'OFFRES' and a megaphone icon. Below the yellow banner is a blue banner with the text 'TRAVAILLEZ AVEC NOUS !' and 'Inscrivez-vous dans le Système d'Acquisition Dynamique (SAD)'. Below the blue banner is a red banner with the text 'NOUVEAU' and 'Obtenez des marchés sans avoir à passer par un nouveau processus d'appel d'offres.'. At the bottom, there is a navigation bar with five buttons: 'PIÈCES', 'LES DIAGNOSTICS', 'LES MARCHES', 'CHARTRE', and 'CHARTRE "CHANTIERS'.

Cliquez sur **Travaillez avec nous !**

## INSCRIVEZ-VOUS & TRAVAILLEZ AVEC NOUS

**NOUVEAU ET OBLIGATOIRE : Système d'Acquisition Dynamique (SAD) important. À partir de maintenant, tous les marchés de travaux pour les programmes de moins de 5 maisons passeront exclusivement par le Système d'Acquisition Dynamique (SAD). Il est obligatoire pour toutes les entreprises souhaitant participer de s'inscrire à ce système.**

### BESOIN D'AIDE ?



Télécharger la procédure pour s'inscrire au SAD

S'inscrire sur la plateforme

Accéder directement à la Consultation

### À Quoi Sert le SAD ?

Le Système d'Acquisition Dynamique (SAD) est une nouvelle méthode d'achat conçue pour :

**Faciliter l'accès aux marchés :** Le SAD permet aux entreprises de participer facilement à des projets de construction sans passer par un processus d'appel d'offres à chaque fois.

**Offrir de la flexibilité :** Les entreprises peuvent soumettre leur candidature à tout moment pendant la durée du marché (jusqu'à 4 ans).

**Simplifier la gestion des projets :** Lorsqu'un projet de construction (de moins de 5 maisons) est lancé, les marchés de travaux sont envoyés directement aux candidats sélectionnés.

### Comment Faire ?

**1 - Soumettre votre candidature :**

Inscrivez-vous une fois au SAD pour être éligible à tous les futurs marchés pendant la durée du système.

**2 - Recevoir des opportunités :** Pour chaque projet concerné, un marché de travaux vous sera envoyé si vous êtes pré-sélectionné.

**3 - Réaliser les travaux :** Si votre offre est retenue, vous réaliserez les travaux sans avoir à passer par un nouvel appel d'offres.

### Vos Avantages

En vous inscrivant au SAD, vous :

**- Accédez à des marchés récurrents :** Pas besoin de refaire un dossier pour chaque projet.

**- Optimisez votre temps :** Moins de démarches administratives, plus de projets.

### CONTACTS SERVICE ACHATS

**Julie CHALLET**  
j.challet@cie-logement.fr  
02 51 45 23 65

**Caroline DUBOIS**  
c.dubois@cie-logement.fr  
02 51 45 23 36

### CONTACTS BUREAU DES METHODES

**Anais ALLAIN**  
a.allain@cie-logement.fr  
02 51 45 04 57

**Stéphanie AUBERT**  
s.aubert@cie-logement.fr  
02 51 45 04 68

**Fabrice GAUTHIER**  
f.gauthier@cie-logement.fr  
02 51 70 78 61

Sur cette nouvelle page, vous pouvez :

Vous inscrire sur la plateforme

Aller directement télécharger les pièces de la consultation

Avoir des précisions sur le SAD

Trouver de l'aide

Si vous avez cliqué sur : S'inscrire sur la plateforme :

Vous pouvez vous inscrire (sur l'encart de droite) avec votre **SIREN/SIRET**.

- Voir les consultations en cours
- Rechercher une consultation
- Rechercher une procédure restreinte

#### Mes services

inscrivez-vous pour bénéficier de l'ensemble de ces services !

- Service d'alerte quotidien ou hebdomadaire
- Historique des actions réalisées sur les consultations
- Service de gestion de panier entreprise personnalisé
- Service d'abonnement aux flux RSS de la plate-forme

**DEJA INSCRIT ?**  
Connectez-vous !

**PAR IDENTIFIANT ET MOT DE PASSE**

Identifiant :

Mot de passe :

[Mot de passe oublié](#)

**NOUVEL UTILISATEUR ?**  
Inscrivez-vous !

Entreprise (établissement) en France

SIREN/SIRET :    [?](#)

Entreprise non établie en France [?](#)

Pays :

Identifiant :

Accueil / Inscription

Le symbole \* indique les champs obligatoires

Mon compte entreprise

Entreprise

Raison sociale : \*

Code APE / NAF / NACE \* :   [En savoir plus \(nouvelle fenêtre\)](#)

SIREN \* :

Forme juridique \* :

Lieu d'établissement : France

PME :

Établissement

[?](#) Veuillez sélectionner l'établissement auquel vous êtes rattaché

Nombre de résultats : 0

[+ Ajouter un établissement](#)

MON COMPTE PERSONNEL

Mes informations personnelles

Toutes les cases sont à compléter avec les informations de votre société.

Une fois terminé cliquez sur **Enregistrer**.

Voilà, vous êtes inscrit ! Vous pouvez modifier ou supprimer votre compte, enregistrer vos recherches, créer des alertes et tester la configuration de votre poste pour répondre aux appels d'offres et surtout : **Accéder directement à la consultation du SAD.**

Si vous ne disposez pas encore de la signature électronique, merci de bien vouloir faire le nécessaire.

Vous pouvez la créer directement, depuis notre site, en retournant sur la page **Répondre ou consulter un appel d'offres** :

Accueil > Répondre ou consulter un appel d'offres

## RÉPONDRE OU CONSULTER UN APPEL D'OFFRES

L'ensemble des Appels d'Offres de La Compagnie du logement est disponible sur notre plateforme en ligne.

**IMPORTANT !**  
**A PARTIR DU 1er JANVIER 2020, LES ENTREPRISES DEVRONT OBLIGATOIREMENT SE DOTER DE LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE.**

Pour créer un certificat de signature électronique, [cliquez ici](#).

**Accéder à la plateforme**

Pour toutes questions, **une assistance en ligne** est disponible à tout moment en cliquant sur l'icône à droite de l'écran :

Bienvenue sur ce site des MARCHÉS DEMATERIALISÉS

Les offres et/ou d'offres doivent être signés électroniquement avec un certificat de signature conforme au RGS ou équivalent. Contactez votre fournisseur pour plus d'informations sur la conformité du certificat mis à votre disposition.  
Le décret n° 2012-1204 du 11 septembre 2012 relatif à la signature électronique dans les marchés publics, [cliquez ici](#).

Le site archés vous permet de :

• Rechercher des informations, de consultation, d'attribution  
• Consulter les appels d'offres des Entreprises (DCE)  
• Répondre aux appels d'offres

Profitez de ces services !

